

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 234

Artikel: L'équilibre régional menacé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dicte, on écoute la musique, couchés sur des bâches déployées, debout, par petits groupes.

On a dit qu'un Genevois moyen serait peut-être choqué, sans doute peu convaincu par le caractère folklorique et anarchique de cette manif-fête qui semble réunir des hippies et des écogauchoches. Quant aux habitants de la région, ils ne se sont guère déplacés.

On a dit aussi qu'une telle manifestation desservait une cause défendable, que les gauchistes s'étaient reconvertis dans l'écologie, qu'ils ne sont ni crédibles, ni conséquents.

Motivations caractéristiques

Il est vrai que les manifestants n'étaient pas représentatifs du mouvement d'opinion contre Verbois nucléaire. Mais leurs motivations sont assez caractéristiques de notre temps : si elles ne relèvent pas toujours d'intérêts bien compris, d'arguments rationnels et scientifiques, elles procèdent d'une certaine peur de l'avenir, d'éléments irrationnels et diffus que partagent aujourd'hui beaucoup de gens.

La construction d'une centrale nucléaire à proximité d'un centre urbain pose le problème de la survie de l'espèce. De la vie même.

La science et l'instinct

D'une part, des technocrates, des hommes politiques, des citoyens partent « à l'assaut du futur » avec optimisme. De tempérament, d'âge, de raison, ils parient sur la science et la maîtrise des problèmes.

D'autre part, des jeunes et des moins jeunes, des « héritiers de la planète », cette première génération de l'opulence qui sait déjà que la vie est menacée d'une manière globale, que « le festin est empoisonné ». D'instinct peut-être.

Verbois, à une dizaine de kilomètres de Genève : deux paysages, deux mondes, un avenir à la taille de toutes les générations.

L'équilibre régional menacé

La Suisse n'a jamais eu une capitale plus grosse que le corps ; il n'y a jamais eu de désert helvétique au sens où l'on parle d'un désert français. Cette bonne innervation économique dans le tissu suisse était jusqu'à peu sensible au passage même de la frontière. Certes, le développement était inégal selon les régions ou les Cantons, mais les plus pauvres bénéficiaient, les vases étant communicants, de la prospérité des plus riches.

Il est à craindre que nous connaissons des problèmes aigus, un jour, à la mode voisine.

Si le phénomène est voilé, cela tient à plusieurs causes : la petitesse du pays, le haut niveau économique, et enfin les frontières de pauvreté ne coïncident pas avec les frontières cantonales ; à l'intérieur de chaque canton, il peut y avoir des hauts et des bas (les bas étant d'ailleurs plus prospères que les hauts).

De la pratique à la théorie

Si théoriquement il est souvent question de développement régional, la pratique dément presque à coup sûr les bonnes intentions. Les efforts vains pour dégorger la région parisienne le prouvent à l'évidence. En fait, l'investissement appelle l'investissement : les logements se construisent là où se développe la demande, les réseaux routiers relient les centres urbains, etc. Tout renversement signifierait négliger des besoins immédiats pour construire et aménager dans un certain vide, c'est-à-dire en précédant les besoins ou la demande.

La Suisse, plus que tout pays, aura de la peine à assurer le développement des régions pauvres. La Confédération a imposé au XIXe siècle le libéralisme à tous, l'idée d'une planification lui est congénitalement contraire.

Or ce libéralisme repose sur l'illusion d'une neutralité : l'Etat n'intervient pas et le meilleur gagne. De même l'Etat central n'intervient pas, libéralement, pour favoriser tel Canton plutôt que tel

autre ; libéralisme serait paix confédérale. Cette illusion a pu jouer en période continue de développement ; les difficultés surgissent en période de restriction et de contingentement. Mais le Conseil fédéral se révèle impuissant à établir d'autres règles que rigides et dirigistes.

Le nouvel article constitutionnel va inscrire dans la Constitution cette compétence dirigiste, sans allusion à une possible planification.

Un refus significatif

Le Conseil des Etats a tenté, non pas de préparer les voies d'une planification, mais de marquer la possibilité d'introduire un traitement différencié. Cette tentative est condamnée par les milieux économiques, aussi bien le patronat que les syndicats. Le refus est significatif. Le bulletin de la SDES (porte-parole du patronat romand) publie ses commentaires sous le titre « Arsenal conjoncturel ébréché par les intérêts régionalistes ». « Ebréché », car la Confédération n'aura pas la compétence de contrôler la gestion financière des Cantons et parce qu'elle devrait tenir compte de la diversité des Cantons.

Mais, c'est à noter, la Correspondance syndicale suisse donne exactement le même son de cloche et dans les mêmes termes. Sous le titre « L'article conjoncturel est édulcoré », on trouve notamment cette affirmation : « On ne conçoit guère une politique conjoncturelle régionale ».

Dommage que les milieux syndicaux, eux au moins n'adhèrent pas à l'idée d'une planification !

A NOS LECTEURS

Comme annoncé, dès ce numéro, DP prend son rythme de croisière. C'est bi-mensuellement que vous recevez votre hebdomadaire préféré : encore un DP en juillet (le 20), et trois DP en août (le 3, le 17 et le 31).

A noter : les bureaux de l'administration et de la rédaction seront fermés pendant tout le mois d'août.